

13.—Total de l'assurance-vie au Canada et des affaires des sociétés canadiennes à l'étranger, 1954-1956—fin

Détail	Primes reçues	Prestations versées ¹	Nouvelles polices	Assurance en vigueur le 31 décembre
	\$	\$	\$	\$
1956				
Sociétés canadiennes (vie)				
Fédérales.....	623,492,474	209,622,441	3,966,074,528	28,506,250,140
Provinciales.....	25,721,603	6,646,729	295,303,847	1,431,208,139
Fraternelles canadiennes				
Fédérales.....	6,017,888	4,444,051	111,066,684	450,918,485
Provinciales.....	7,361,057	3,722,753	56,217,329	348,465,083
Sociétés britanniques (vie).....	19,759,474	5,066,155	159,182,181	819,968,279
Sociétés étrangères (vie).....	167,432,268	54,806,973	1,263,144,027	8,484,252,879
Fraternelles étrangères.....	3,735,058	1,620,888	21,153,609	161,188,548
Total général, 1956.....	853,519,822	285,929,990	5,872,142,205	40,202,251,553

¹ Décès, invalidité et échéances (assurance et rentes).

Section 2.—Assurance-incendie et assurances générales

La majorité des sociétés d'assurance-incendie souscrivent également des assurances générales. A la fin de 1956, 309 de ces sociétés enregistrées auprès du gouvernement fédéral (79 canadiennes, 89 britanniques et 141 étrangères) ont souscrit de l'assurance-incendie. Sur ce nombre, 295 (73 canadiennes, 88 britanniques et 134 étrangères) souscrivaient aussi des assurances générales. A la même date, 88 sociétés (17 canadiennes, 6 britanniques et 65 étrangères) souscrivaient des assurances générales mais pas d'assurance-incendie. En plus des sociétés d'assurances générales, 23 sociétés fraternelles avaient souscrit de l'assurance-accident et de l'assurance-maladie. Une part de l'activité revient aussi à des sociétés à charte provinciale. Elles poursuivent d'habitude leur activité dans la province qui leur donne la charte mais peuvent être autorisées à vendre de l'assurance dans d'autres provinces.

Le tableau 14, qui fait la répartition des affaires en ce domaine entre les sociétés, montre que la majeure partie des affaires (environ 85 p. 100) est souscrite par les sociétés à charte fédérale. L'activité des sociétés d'assurance-incendie et d'assurances générales à charte fédérale est indiquée chacune à part aux sous-sections 1 et 3 qui suivent, mais le bilan de leurs affaires ne peut être distinct et se trouve réuni à la sous-section 4. Les pertes dues à l'incendie sont inscrites à la sous-section 2.

14.—Assurance-incendie et assurances générales au Canada, 1955-1956

Détail	1955		1956	
	Primes, montant net	Prestations, montant net	Primes, montant net	Prestations, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance-incendie				
Sociétés à charte fédérale.....	146,444,845	77,836,245	155,506,787	86,088,850
Sociétés à charte provinciale.....	15,071,988	9,299,116	16,068,792	9,790,651
Dans les provinces où elles ont été constituées.....	14,327,644	8,923,877	15,212,026	9,182,170
Dans les autres provinces.....	744,344	375,239	856,766	608,481
Lloyds, Londres.....	6,408,710	7,727,080	7,929,385	7,224,404
Total, incendie.....	167,925,543	94,862,441	179,504,964	103,103,905